CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95379** **VALABLE JUSQU'AU** **08/09/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 525 352 514

Siret : 525 352 514 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2120035

Assurance Responsabilité Travaux :
VHV FR11-RCD22P00004

Assurance Responsabilité Civile :
VHV FR11-RCD22P00004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : E R BATIMENTS

24 AVENUE LOUIS PASTEUR
77410 CLAYE-SOUILLY

Téléphone : 01 60 26 31 60 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SIMOES NUNES LUIS FILIPE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.erbatiments.fr

E-mail : contact@erbatiments.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 455 126 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	16	09/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 09:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.